



## **Budget 2019-2020**

### **Des gestes concrets pour l'environnement**

**Québec, le 21 mars 2019.** – Pour relever le défi de taille que représentent les changements climatiques, le gouvernement doit poser des gestes significatifs. La lutte contre les changements climatiques doit être perçue comme une occasion pour le Québec d'attirer des investissements et d'exporter ses technologies vertes, d'innover et d'électrifier toute son économie, notamment dans le secteur des transports.

Afin de poursuivre les efforts en matière d'environnement, le budget 2019-2020 prévoit des investissements additionnels totalisant près de 1,3 milliard de dollars sur six ans.

Les nouvelles actions à moyen et à long termes viennent s'ajouter aux mesures déjà en place. Concrètement, le gouvernement annonce :

- la mise à l'étude, dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029, de projets de transport collectif structurants majeurs dans l'est de Montréal ainsi qu'à Longueuil, de même que la mise en place d'un réseau métropolitain de voies réservées;
- une bonification de 465 millions de dollars du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) pour encourager le transport durable, dont 434 millions de dollars pour la prolongation du programme Roulez vert;
- 410 millions de dollars pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique;
- 320 millions de dollars pour la décontamination de terrains stratégiques pour les entreprises innovantes;
- 100 millions de dollars pour améliorer la gestion des matières résiduelles comme le plastique et le verre, y compris par la modernisation des centres de tri.

#### **Des actions pour lutter contre les changements climatiques**

D'ici le dévoilement du prochain plan d'action gouvernemental sur les changements climatiques, plus de 1 milliard de dollars additionnels provenant des sommes actuellement disponibles dans le Fonds vert seront alloués pour bonifier le PACC 2013-2020 en :

- encourageant l'électrification des transports, particulièrement l'acquisition de véhicules électriques, par la prolongation du programme Roulez vert;
- accompagnant les entreprises dans leurs efforts pour réduire leurs émissions de GES, notamment par la bonification des programmes Technoclimat, ÉcoPerformance et Biomasse forestière résiduelle;
- facilitant l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

#### **Une approche bonifiée**

Avec une production moyenne de 9,6 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant, le Québec se situe bien en deçà de la moyenne canadienne, qui est de 19,4 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant. Comme l'a annoncé le premier ministre, le gouvernement du Québec entend multiplier les occasions pour exporter davantage l'hydroélectricité québécoise, une énergie propre, car il s'agit de la plus grande contribution que le Québec peut faire concernant la lutte contre les changements climatiques. En combinant à cette stratégie l'attraction d'investissements et l'exportation de nos technologies vertes, le gouvernement montre qu'il croit profondément en la capacité du Québec de concilier l'environnement et le développement économique.

Dans cet esprit, le budget 2019-2020 mentionne qu'une approche bonifiée en environnement est en cours d'élaboration, sous le leadership du premier ministre et du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Cette approche tiendra compte de la réalité québécoise et visera à rendre plus efficaces les politiques environnementales du Québec, notamment en s'attaquant à la lourdeur de la gouvernance actuelle et en s'assurant que les importants revenus du Fonds vert sont utilisés plus efficacement.

#### **Améliorer la gestion des matières résiduelles**

Le gouvernement présentera également, au cours de la prochaine année, le nouveau plan d'action de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Un montant de 100 millions de dollars sur cinq ans sera consacré à la mise en œuvre des mesures découlant de ce plan, qui permettront de répondre aux nombreux défis auxquels doit faire face le Québec, notamment à l'égard du recyclage des matières, dont le plastique et le verre.

Les mesures ont pour objectifs de soutenir la réduction et la gestion responsable des matières résiduelles, entre autres par la modernisation des centres de tri, de mettre en place des actions structurantes, incluant l'instauration de nouvelles filières de récupération, et d'offrir de l'aide aux communautés isolées qui font face à des réalités particulières.

#### **Citation :**

« Le Québec doit continuer à jouer son rôle de chef de file en matière d'environnement et de développement durable. Nous posons des gestes significatifs en matière d'environnement, notamment en poursuivant nos efforts pour soutenir l'électrification des transports. Plus que jamais, développement économique et environnement doivent aller de pair. Dans ce contexte, la lutte contre les changements climatiques est une occasion d'augmenter les exportations de notre hydroélectricité et de nos technologies vertes tout en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>. »

*Eric Girard, ministre des Finances du Québec*

#### **Faits saillants :**

- Au cours de la prochaine année, le gouvernement dévoilera une approche bonifiée en matière de lutte contre les changements climatiques.
- La prolongation du programme Roulez vert devrait encourager l'acquisition d'environ 66 000 véhicules électriques, l'installation de près de 27 500 bornes de recharge à domicile et celle de plus de 1 200 bornes au travail.
- 410 millions de dollars seront investis, au cours des cinq prochaines années, pour favoriser la transition énergétique des entreprises, dont 320 millions de dollars pour réduire les émissions des grandes entreprises industrielles.
- Le gouvernement investira 80 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans le secteur forestier pour atténuer les effets des changements climatiques.

#### **Lien connexe :**

Tous les détails du budget 2019-2020 :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/>.

– 30 –

#### **Source :**

Fanny Beaudry-Campeau  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 576-2786

